

PROCES VERBAL
Assemblée des Déléguées
Mardi 16 octobre 2018, 17h30
Auditoire Yersin

Présents

Comité	Alexandre Waldmeyer – Président
AEML	Rachel Ingold – Secrétaire
	Fanny Delessert – Caissière
	Damien Ruggli – Responsable Relations Estudiantines
	Alexia Roux – Responsable Relations Facultaires
	Dominik Banto – Responsable Relations Publiques
	Tanguy Espejo – Responsable Affaires Socioculturelles
	Alisson Charmey – Responsable Barbiturick
	Luca Tolsa – Responsable Bal de Médecine
	Sofia Fernandes – Responsable ODP
	Romaine Vigne – Webmistress
	Margaux Achtari – Responsable Swimsa-Exchanges
	Shani Stockhammer – Responsable Formation
Délégué.e.s	Sinda Loueslati
BMed1	Diane Schoone
	Pascal Lingner
	Minna Cloître
	Antigona Dacaj

Délégué.e.s	Farah Hrasnica
BMed2	Charlotte Beauville Aurélien Vanat Eugénie Sieber
Délégué.e.s	Arnaud Meylan
BMed3	Christiane Marques Timothée Vesin Alexander Coukos Ana De Palma
Délégué.e.s	François Mo-Costabella
MMed1	Bruno Mayor Guillaume Thévoz
Délégué.e.s	Alessandro Ishii
MMed2	Maxime Lalancette Cédric Fricker
Délégué.e.s	David Ruchat
MMed3	
Invités	Athiththan Kanthasamy Oriane Frankhauser Marie-Eve Hildbrand Matteo Ortolini

Ordre du jour :

- 1. Acceptation de l'ordre du jour**
- 2. Acceptation du PV de l'AD précédente**
- 3. Présentations**
- 4. Communications**
- 5. Présentation des comptes de l'AEML**
- 6. Propositions de modifications des statuts**
- 7. Projet coordination des associations**
- 8. Communication du Responsable des affaires socioculturelles**
- 9. Nouvelle convention du Barbiturick**
- 10. Attribution des fonds par le Groupe de Soutien**
- 11. Présentation du projet de gestion de l'enveloppe budgétaire**
- 12. Élection des vérificatrices de compte**
- 13. Divers**

1. Acceptation de l'ordre du jour

La séance commence à 17:36

- Alexia Roux nous souhaite la bienvenue et nous remercie de notre présence et pour notre engagement pour l'année à venir.
- Cédric Fricker souhaite changer l'ordre du jour en plaçant le point 11 après le point 4.

Votation :

« Acceptez-vous l'ordre du jour modifié ? »

- Oui – 82%
- Non – 12%
- Abstentions – 6%

L'ordre du jour modifié est accepté.

2. Acceptation du PV précédent

Le PV est accepté.

3. Présentations

Chaque délégué se présente et énonce son expérience en tant que délégué et/ou ancien membre du comité AEML.

4. Communications

- Alexia transmet à l'assemblée que la faculté voudrait être avertie à l'avance des sujets qui vont être abordés à la CCE pour pouvoir commencer à agir sur ces points et profiter de la CCE pour en rendre compte. Alexia nous demande donc de lui transmettre environ 2 semaines

à l'avance les points que nous voudrions aborder lors des CCE pour qu'elle puisse les transmettre.

- La communication avec les volées devrait être améliorée en utilisant les groupes facebook ou en faisant des petites présentations dans les auditoriums.
- Alessandro Ishii propose que les CCE commencent environ 30min avant l'arrivée de la direction de la faculté pour régler les problèmes qui ne concernent pas l'école de médecine.

5. Présentation des comptes de l'AEML

Fanny Delessert vient présenter les budgets devant l'assemblée des déléguées. Les tableaux présentés pendant l'AD sont disponibles en annexe I.

- Le BDM a un budget différent de celui de l'année dernière pour cause des frais engendrés par le changement de lieu. Il en résulte un ajout de 1'000.- au budget du BDM.
- L'AEML souhaite avoir un budget pour les journées d'accueil
- Le budget pour la CEF est utilisé pour payer les médecins assistants qui viennent aux RESCOS.
- Alessandro Ishii félicite le comité socioculturel pour le succès du WEI et son autofinancement.
- La cotisation à la swimsa était plus élevée l'année passée à cause d'une erreur de l'ancien trésorier de la swimsa.
- Le budget du comité socio-culturel sert pour les achats de dernière minutes.
- L'assemblée des déléguées souhaiterait que lors de la prochaine passation du poste de trésorière, les comptes soient plus détaillés pour faciliter le travail du futur comité et félicite Fanny pour son travail.

Votations :

« *Acceptez-vous le budget comme présenté par l'AEML ?* »

- Oui – 80%
- Non – 7%

- Abstentions – 13%

L'assemblée des déléguées acceptent le budget comme présenté par l'AEML.

6. Propositions de modifications des statuts

Alexandre Waldmeyer présente les modifications des statuts proposées par l'AEML.

- Le comité AEML souhaite ajouter, à l'article 10 de ses statuts, la phrase suivante :
 - « Les versements et transactions effectués par l'AEML, dans le but de subventionner une association, ne peuvent être exécutés que sur un compte bancaire de ladite association, à l'exclusion de tout compte personnel. »
- Le comité AEML souhaite retirer, à l'article 5.3 de ses statuts, les phrases ici soulignées :
 - L'AD est composée des déléguées de volée et des déléguées aux commissions et aux diverses instances citées dans la Liste officielle des déléguées et représentantes des étudiantes, ainsi que des membres du Comité. Les activités des déléguées et des représentantes des étudiantes sont réglées par le Cahier des charges des déléguées de volée et la Liste officielle des déléguées et représentantes des étudiantes.

Cédric Fricker demande, au contraire, qu'on actualise et officialise une nouvelle Liste (qui n'existait plus depuis quelques années) et que les représentants des diverses commissions soient dorénavant conviés aux AD. Il ajoute que cela permettrait de diversifier les points de vue.

Alexandre et Alexia craignent que cela transforme l'AD en une 2^{ème} AG.

Votation :

« *Souhaitez-vous supprimer cette ligne dans les statuts de l'AEML ?* »

- Oui – 76%
- Non – 12%
- Absentions – 12%

La suppression de ces lignes est acceptée par l'AD mais doit être revotée à l'AG.

- David Ruchat souhaite modifier le nombre de délégués suppléants en MMed3 pour avoir une 2^{ème} déléguée suppléante (Art. 5.3.1)
- Le comité AEML souhaite corriger l'art. 1 pour mettre le nom de l'association au féminin.

Votation :

« *Acceptez-vous les propositions de modification des statuts ?* »

- Oui – 94%
- Non – 0%
- Abstention – 6%

L'AD accepte ces modifications.

7. Projet de coordination d'associations

- Dominik Banto vient présenter son projet commun avec Maxime Troillet qui a pour but de développer l'entente et harmoniser les associations de la faculté. La finalité de ce projet serait de coordonner les dates et les projets de différentes associations présentes à Lausanne. Pour ce faire, Maxime et Dominik proposent de mettre en place un conseil des associations qui se tiendrait une fois par semestre et de créer un poste, dépendant du RRP, de coordinatrice des associations.

La coordinatrice des associations aurait un cahier des charges à définir mais devrait tenir un rôle proactif dans les associations, les aider et faire un carnet d'adresses. La coordinatrice devra être élue par le conseil des associations et avoir été membre de l'une d'entre elles, auparavant.

8. Communications du responsable des affaires socioculturelles

- Tanguy Espejo vient parler de l'ADN et explique la situation compliquée dans laquelle se trouve le projet de l'ADN 2018. Le sujet sera de nouveau abordé à l'AG. Le comité socioculturel réfléchit encore à un moyen de renouveler l'ADN et lance un appel aux idées pour les lieux.

- Cédric Fricker souhaite en savoir davantage sur la répartition du nombre de prélocations en fonction des volées et Tanguy assure vouloir privilégier les volées les plus élevées même s'il est encore tôt pour aborder la question.
- Les Bmed1 voudraient qu'on avantage les 1^{ères} années.
- Alex évoque son vécu de l'ADN de l'an dernier...

9. Nouvelle convention du Barbiturick

Alisson Charmey vient présenter la nouvelle convention du Barbiturick qui a été signée et nous permet d'avoir des nouveaux horaires élargis.

L'engagement du comité HESAV est grandissant et ça fait plaisir!

10. Attribution des fonds par le groupe de soutien

Alexandre présente le tableau de la répartition qui est disponible en annexe II.

11. Présentation du projet de gestion de l'enveloppe budgétaire

Alexandre présente la répartition de l'enveloppe budgétaire qui est disponible dans l'annexe III.

Ces tableaux prennent aussi en compte le remboursement des postes du rallye.

- Certaines déléguées demandent que l'enveloppe budgétaire soit redistribuée de manière équitable sans prendre en compte la taille, les projets de l'association et la présence ou non au rallye.
Fanny propose qu'il soit refusé de redistribuer l'argent de l'enveloppe budgétaire avec effet immédiat car la répartition actuelle a été mûrement réfléchi par le comité après une étude des activités et des dépenses de chacun et sans prendre en compte la présence ou non au rallye.
- Comme il est impossible que toutes les associations soient représentées en même temps au rallye, il est proposé que, pour une question d'équité, les associations fassent un tournus qui sera formalisé au conseil des associations.
- Alessandro Ishii remarque que certaines associations reçoivent plus que ce qu'elles ont demandé.

Le comité explique que c'est parce que certaines demandes des associations sont jugées excessives par rapport à leurs activités et leurs dépenses. Alexandre propose de créer un plafond qui empêche de donner plus d'argent que demandé et que l'argent « en surplus » soit réparti équitablement entre les autres associations.

Christiane Marques craint que les associations émettent des demandes beaucoup plus élevées pour avoir un plafond très haut.

Le sujet sera réabordé à la prochaine AD.

Votation à titre informatif :

« *Souhaitez-vous une redistribution de l'argent du rallye à toutes les associations (et pas uniquement celles présentes au rallye) ?* »

- Oui – 82%
- Non - 12%
- Abstentions - 6%

L'assemblée des déléguées accepte à titre informatif de redistribuer l'argent du rallye à toutes les associations (et pas uniquement celles présentes au rallye). Il sera renouvelé à l'AG.

Votation :

« *Acceptez-vous la proposition de l'enveloppe budgétaire comme proposée par le comité AEML ?* »

- Oui – 64%
- Non – 12% (?)
- Abstentions – 6%

12. Vérificatrices des comptes AEML, ODP, Barbiturick

Votations :

« *Acceptez-vous les candidatures des vérificateurs de comptes AEML, ODP et Barbiturick ?* »

- Oui – 100%
- Non – 0%
- Absentions – 0%

Les vérificatrices de compte sont élues par l'assemblée des déléguées.

13. Divers

Madame Hildbrand vient présenter son projet de faire un film sur la FBM « les guérisseurs » qui sortira en salle vers 2019-2020.

La séance est levée à 20:11

Alexandre Waldmeyer
Président

Rachel Ingold
Secrétaire

ANNEXES :

Annexe I.

Budget de l'AEML pour 2018-2019.

Produits :

	Budgétisé
Bal de la Rentrée	3040
Draw On Me	4200
Nuit des Blouses Blanches	7700
Bal de Noël	1800
Bal de Médecine	7000
Soirée de printemps	3100
WEI	3750
Barbiturick	2300
TOTAL	32'890

Charges :

	Budgétisé
Téléphone, internet, compte	510
Couverture de risque	800
Réunions	1300
Argent de volées	5000
Cotisation SWIMSA	1500
LMTA	2000
Planète Santé Live	700
CEF	2000
Comité socio-culturel	1000
Sortie AEML	1300
Groupe de soutien	12000

Soutien événements internationaux	1000
Soutien BDM	4000
Soutien plafond	2000
WEI BMed2	3750
Divers	1000
<i>Déménagement</i>	<i>1000</i>
<i>Accueil des BMed1/gymnasiens</i>	<i>120</i>
<i>Unilive</i>	<i>100</i>
<i>Conseil des associations</i>	<i>140</i>
TOTAL	41'220

Annexe II.
Attribution des fonds par le groupe de soutien.

Association	Répondant	Somme attribuée (CHF)	Somme souhaitée
AEST	Leonore Genet	450.-	1000.-
AFREC	Jérôme Cottet	0.-	1500.-
Casa Salim	Jessica Donadio	500.-	2000.-
ESCO	Noemie Stouder	2'000.-	2000.-
For Equity	Nina Emery	500.-	2000.-
Le Pensément	Gaëtan Zwingli	1'500.-	2000.-
Marrow	Emilien Ruchonnet	0.-	1500.-
MedSICS	Elodie Koller	750.-	750.-
Medstache	Elio Butera	500.-	500.-
Metis	Amrita Singh Virk	1'900.-	2000.-
Paires	Nathan Vibert	1'900.-	2000.-
Total :		10'000.-	17'250.-

Annexe III.
Répartition de l'enveloppe budgétaire.

	Donné en 2017	Souhaité	Donné
METIS	3400	4000	4000
UAEM	1150	1700	1200
<u>Marrow</u>	1750	1000	1200
TBH	1600	1500 - 2000	1200
D & D	1150	1500	1500
Medstache	1550	2000	1500
<u>Le Pensément</u>	1500	500	500
EROS	500	850	300
AEST	600	2000	1500
<u>MedSICS</u>	1500	1000	1200
CLASH	0	600	600